

Les Communautés de communes Mézenc Loire Meygal, des Sucs et du Haut-Lignon, lauréates fin 2021 de l'appel à manifestation d'intérêt « Avenir Montagnes Ingénierie »

L'État, dans le cadre du Plan de relance, a souhaité accompagner les territoires de montagne dans ces transitions, par le biais du dispositif Avenir Montagnes (incluant la mobilisation de fonds spécifiques pour un montant de 331 M€). Ce dispositif a pour objet de soutenir les projets d'équipements et investissements structurants, mais également de permettre à 62 territoires de bénéficier d'une offre d'ingénierie territoriale.

Par leur candidature à l'A.M.I « Avenir Montagnes Ingénierie », les 3 communautés de communes ont affirmé leur volonté d'agir pour accompagner les acteurs du territoire vers une diversification des activités touristiques sur les 4 saisons, et un développement coordonné et durable. La Communauté de Communes Mézenc Loire Meygal est chef de file de cette démarche.

Etre lauréat permet de disposer d'un poste de chef de projet financé durant 2 ans pour accompagner la conception, la mise en œuvre, le pilotage et le suivi d'un nouveau projet de développement, et de bénéficier d'un soutien en ingénierie par les partenaires du programme. Une mise en réseau et un partage d'expériences à l'échelle nationale et du Massif Central viennent compléter ce dispositif.